L'Hérault

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT
n°180
MAI 2009
herault.fr

6 /
L'INVITÉE :
NATACHA ATLAS

40 /
DE LA CHÈVRE
À L'ASSIETTE

Le temps des manades

10 /
L'HÉRAULT
FAIT SON BILAN
CARBONE

Département Hérault
Conseil Général

LA GRANDE DUCHESSE DE GÉROLSTEIN • 14

LE TEMPS DES MANADES • 34

LES CHEVRIERS DE L'HÉRAULT• 40

FLUIDIFIER LE LEZ ET LA MOSSON • 26

BILAN CARBONE • 10

L'Hérault

1 000, rue d'Alco 34087 Montpellier. Tél. : 04 67 67 63 68. Fax : 04 67 67 72 71. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Pierre Maurel. **DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION :** Florence Combes-Boulard. **RÉDACTEUR EN CHEF :** Vincent Girard. **RÉDACTION :** Claire Vincent, Jean-David Bol, Valérie Pérez et Agence JAM. **PHOTO :** Cathy Agrinier (04, 17, 20, 21, 23, 25, 33, 41, 43) ; Olivier Mas (02,11, 21, 22, 23, 25, 26,27,28, 29, 30, 34, 36, 37) ; Christophe Cambon (02, 11, 12, 15, 18,19, 25, 39, 40, 42) ; Fish'eye (01, 02, 34,35) ; C. Parodi (14) ; X. Boutolleau (48) ; La Lettre T (5) ; DR (02, 04, 09, 13, 14, 30, 45, 46, 47). **PHOTOTHÈQUE :** Danièle Iacoponelli. **INFOGRAPHIES :** Aline Lugand. **DESSIN :** Aurel (16, 44) ; Ollala (10). **CRÉATION :** Lowe Stratéus. **MISE EN PAGE ET PHOTOGRAVURE :** Atelier Six. **IMPRIMERIE :** Imaye Graphic. Imprimé sur du papier 100% recyclé. **DISTRIBUTION :** La Poste - Médiapost. **CONTRÔLE DE DIFFUSION :** Feedback. **ISSN :** 1155-1259.

CB NEWS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

100% PAPIER RECYCLÉ

IMPRIM'VERT

4 **ENTRETIEN** André Vezinhet et Fabrice Massé
6 **L'INVITÉ** Natacha Atlas
8 **DES CHIFFRES ET DES MOTS**

9 L'HÉRAULT EN MOUVEMENT

10 **AGIR POUR DEMAIN** L'Hérault fait son bilan carbone
12 **ACTIONS** Aide au logement, mode d'emploi
14 **EN BREF**
16 **LES CLEFS POUR COMPRENDRE** Pourquoi des orages ?

17 ÉLUS SUR LE TERRAIN

18 **UN ÉLU/UN CANTON** Christophe Morgo / Mèze
20 **L'ACTION EN IMAGES** Salagou, un lac pour quoi faire ?
22 **RENCONTRES** Jean-Marcel Castet
24 **C'EST VOTÉ** Taux d'imposition 2009
27 **CARTE EN MAIN** Montpellier Agglomération, contrat signé !
28 **FACE-À-FACE** L'aide aux communes
30 **CELA FAIT DÉBAT** Faut-il légaliser l'euthanasie ?
31 **EXPRESSION LIBRE**
32 **CONSEILLERS JUNIORS** On passe à la télé !

33 GENS D'HÉRAULT

34 **PORTFOLIO** La manade, des gens heureux
36 **ILS AGISSENT À** Saint-Pons-de-Thomières
38 **AVENTURE CITOYENNE** Monique Teyssier
40 **AVENTURES COLLECTIVES** Les chevriers de l'Hérault
42 **AVENTURE SINGULIÈRE** Eric Talard
44 **QUESTION DU NET** Pour ou contre l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs ?

45 **SORTIR** Saperlipopette, voilà enfantillages
48 **LES BONS PLANS**

LE MOIS PROCHAIN DANS VOTRE MAGAZINE

Tourisme : les atouts de l'Hérault dans la crise. Rencontre avec Bartabas. **Quand l'Europe aide les Héraultais.** Sécurité routière, pourquoi sommes-nous si mauvais ? **Le verre brille à nouveau à Claret.**

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

Bédarieux pages 40 et 46, **Béziers** pages 4, 23, 32, 46, 47 et 48, **Capestang** page 48, **Castries** pages 22, 23, 34 et 35, **Claret** page 15, **Clermont-l'Hérault** pages 20, 21, 46 et 48, **Florensac** page 29, **Frontignan** page 47, **Ganges** page 41, **Gignac** page 15, **Lattes** page 26, **Lodève** pages 40 et 41, **Lunas** page 17, **Lunel** pages 25 et 26, **Les Matelles** page 48, **Mèze** pages 18, 19, 25, 38, 39, 41 et 48, **Mauguio** pages 4 et 5, **Montpellier** pages 7, 8, 9, 14, 15, 23, 27, 32, 45 et 47, **Murviel-les-Béziers** page 14, **Olargues** page 47, **Pézenas** page 15, **Saint-Chinian** pages 14 et 46, **Saint-Martin-de-Londres** pages 30, 40 et 41, **Saint-Pons-de-Thomières** pages 36, 37, 40 et 48, **La Salvetat-sur-Agout** pages 17, 25 et 28, **Sète** pages 5, 33, 42 et 43.

ANDRÉ VEZINHET ET FABRICE MASSÉ, directeur du magazine *Chicxulub.*

« On la sauve, cette plage ? »

Fabrice Massé est directeur de *Chicxulub*, magazine d'information indépendant traitant de démocratie locale, d'environnement urbain et de culture. Il interroge André Vezinhet sur la protection du littoral héraultais.

Fabrice Massé : De grands projets d'aménagement du littoral héraultais sont en cours. Pour les justifier, vous mettez en avant la préoccupation environnementale et la réponse à des phénomènes comme la montée du niveau de la mer.
André Vezinhet : Oui, la philosophie c'est d'aménager la bande littorale de La Grande-Motte jusqu'à Vendres pour la protéger des agressions tout en conservant ce qui fait son attractivité. Dans cette bande littorale, j'englobe bien sûr les plages mais aussi nos lagunes. Je pense notamment à l'étang de Thau, car j'ai la volonté farouche de préserver ce milieu exceptionnel.

FM : On a le sentiment qu'on se rend compte un peu tardivement de la fragilité de ce milieu lagunaire.
AV : Pas sur l'étang de Thau. Il y a eu trois contrats de baie menés par le Conseil général depuis presque 30 ans. L'hippocampe est de retour alors qu'il était voué à la disparition. C'est un signe, il ne faut pas être toujours pessimiste ! L'étang de l'Or, lui, est en grand danger. Il faut mettre en œuvre rapidement le deuxième contrat de baie. Il faut lutter contre les nitrates, améliorer les stations d'épuration si on ne veut pas se retrouver dans la situation des étangs palavasiens qui sont morts, là il ne faut pas se voiler la face. A Vendres par contre, un étang qui était

pratiquement condamné commence à revivre grâce à l'action publique, notamment avec la restauration des roselières. Inverser le cours des choses, c'est donc possible !

FM : Pourtant, les spécialistes disent que certains étangs sont pollués pour cent ans, quoi qu'on fasse. Le problème, ce sont les pluies qui lessivent les sols. Ces eaux ne sont ni collectées ni traitées, et transportent les polluants vers les étangs. Comment le Conseil général peut-il agir pour que les communes ou les intercommunalités prennent en compte ces problèmes quand elles élaborent leurs documents d'urbanisme ? Que peut votre volonté contre celle d'élus, maîtres du foncier et qui désirent urbaniser le littoral ?

AV : En effet, vous soulignez cette contradiction dans la loi. Elle a désigné le Département comme aménageur du territoire mais, en même temps, elle lui interdit d'intervenir dans les schémas d'urbanisme des agglos ou des communes. Mais vous savez aussi que le Conseil général de l'Hérault est la collectivité financièrement la plus puissante de toute la région Languedoc-Roussillon. Notre pouvoir d'intervention, il est là : nous réservons nos aides et la réalisation d'équipements aux collectivités qui partagent notre vision de l'aménagement durable du territoire, et particulièrement du littoral. Nous sommes par exemple partenaire de la communauté d'agglomération du Bassin de Thau sur son chantier de préservation du lido de Sète. Alors que nous n'avons aucune obligation à soutenir ce projet.

FM : Parlons des projets sur le lido de Carnon. Les aménagements en cours et à venir sur le Petit et Grand Travers ont été contestés par des associations.

AV : Il y a eu des oppositions, c'est vrai. Elles étaient liées à la crainte de voir remettre en cause le libre accès à la plage. Cela m'a amené à m'interroger sur notre méthode de travail. Vous pouvez avoir les meilleures intentions du monde, les meilleurs techniciens, le meilleur projet, il faut que ce projet soit débattu. Nous avons repris le chemin de la concertation en créant un groupe de projet dans lequel siègent notamment les associations qui nous ont critiqué.

FM. C'est rare qu'un homme politique fasse son examen de conscience !

AV : Sur le fond, on ne renie rien puisque l'objectif n'a pas changé : c'est la protection du cordon dunaire. Le milieu est fragilisé par le stationnement de véhicules qui empiètent sur la dune. Cet été, le stationnement sera interdit côté mer. En compensation, nous allons réaliser un parking gratuit de 517 places à l'entrée du Petit Travers. Certes, on peut toujours râler. Mais à un moment, il faut être responsable et se poser la vraie question : on la sauve ou pas cette plage ?

PLUS D'INFOS herault.fr
chicxulub.fr

LE MOIS DERNIER

Le 7 avril, André Vezinhet , Henri Cabanel et Louis Villaret accompagnent les vins de l'Hérault à Paris. C'était le *Printemps du Languedoc* dans 400 restaurants de la capitale. Une initiative Hérault tourisme et Comité interprofessionnel des vins du Languedoc.

NATACHA ATLAS

"J'aime fusionner Occident et Orient"

SON MÉTISSAGE FAMILIAL EST UN VRAI SYMBOLE. Natacha Atlas est une chanteuse anglo-égyptienne dont la famille est aussi d'origine palestinienne et marocaine. Sa musique, à son image, rapproche l'Orient de l'Occident.

En France, elle a reçu en 2000 une Victoire de la musique pour son interprétation novatrice et saupoudrée d'Orient de la chanson de Françoise Hardy *Mon amie la rose,* écrite par Cécile Caulier. Natacha Atlas est d'abord une chanteuse internationale qui a aussi travaillé avec le musicien auteur-compositeur André Manoukian, membre du jury de La Nouvelle Star. Sa musique, tournée vers la chanson française, le rap, la pop et bien d'autres styles, est imprégnée de teintes orientales et suscite l'engouement de la diaspora maghrébine et d'un large public occidental.

Comment la musique en est-elle venue à prendre tant de place dans votre vie ?

— La musique et la chanson sont ma raison de vivre et mon plus grand bonheur. Je suis toujours en tournée, et je voyage beaucoup. Au moment où je vous parle, je suis encore dans le décalage horaire, arrivant juste de ma tournée à Zanzibar, puis en Australie et Nouvelle-Zélande. C'est fatiguant et parfois même lassant ! Sautant d'avion en avion, j'aspire à me poser davantage. Si je pouvais faire la même carrière et habiter dans le Gers, je serais très heureuse !

La richesse de votre musique et de vos origines pose la question de l'identité. Comment vous définissez-vous ?

— Je suis un peu comme une globe-trotteuse de la musique et une citoyenne du monde. Mes musiciens sont comme moi, multi-culturels. Nous avons tous des origines familiales très métissées, comme l'est notre musique. Nous multiplions les collaborations aux quatre coins du monde, et avons tous la même vision de la musique. Chanter dans toutes les langues, en anglais, français, arabe ou hindi me semble naturel, et j'aime explorer des arrangements musicaux originaux et novateurs. Et puis j'ai baigné durant mon enfance dans la musique que mes parents adoraient écouter, à la fois classique occidentale et issue du Moyen-Orient. La fusion de ces styles était déjà évidente !

Quel est votre rapport avec la France ?

— Je vis principalement entre Londres, Bruxelles et Le Caire. Mais c'est en France que ma carrière a commencé. J'avais 20 ans, et mes premiers concerts ont été bien accueillis car la France est très ouverte aux pays d'Afrique du Nord et à la richesse de la culture arabe.

Quel est le projet qui vous tient le plus à cœur ?

— Sur le plan artistique, j'ai le projet de travailler avec des orchestres européens de musique baroque et d'y adapter la musique

« La musique est pour moi une force pour réunir les peuples. Cela me donne de l'espoir pour que le monde change vers plus de paix et de fraternité. »

arabe. Nous sommes toujours, mes musiciens et moi, dans la recherche d'expériences musicales uniques. J'ai aussi à cœur de faire passer un message dans mes chansons pour rapprocher les peuples. Dans un monde où il y a tant de violences et de corruption, je voudrais pouvoir apporter plus de fraternité, de confiance et de tolérance. Je crois qu'avec la musique on peut dire des choses fortes et faire passer des messages importants.

Dernier album paru «Ana Hina» CD world village / harmonia mundi

ACTUALITÉ

Natacha Atlas invitée d'Arabesques, festival des arts du monde arabe.

Pour sa quatrième édition, du 21 au 23 mai, le festival Arabesques continue à nous enchanter en nous ouvrant à la richesse et à la variété des arts du monde arabe. Organisé par l'association Uni'sons, en partenariat avec le Département, le festival reprend ses marques au domaine d'O, à Montpellier. Trois jours de musique, projections, expositions, tables rondes, théâtre, ateliers, contes et poésie dans les pinèdes du domaine d'O. Ouverture en beauté jeudi 21 à 19 h 30 au Théâtre d'O avec le concert de Kamilia Jubran, et à 22 h à l'Amphithéâtre d'O avec le spectacle de Fellag « Tous les Algériens sont des mécaniciens ». Autres temps forts vendredi 22 mai à 20 h 30, avec le concert de Natacha Atlas et Magyd Cherfi, et samedi 23 avec celui de Amazigh Kateb et Souad Massi.

Plus d'info : 04 99 77 00 17, du mardi au vendredi de 9 h à 13 h.

400 000 €

C'EST LE BUDGET du Département pour les écoles de musiques communales et associatives de l'Hérault.

2 700

CRÉATIONS D'EMPLOIS grâce à l'extension en 2012 de Parc 2000 et Garosud, à Montpellier. Projet de Montpellier Agglo, soutenu par le Département.

BIEN !

PLUS BESOIN D'UN GROS REVENU POUR S'OFFRIR UN ORDINATEUR, instrument vital de nos jours. Informatique Plus, une association montpelliéraine, récupère et restaure du matériel informatique qu'elle vend ensuite aux plus démunis à partir de 20 €. Cette action va dans le sens du développement durable puisqu'elle limite les déchets en donnant une seconde vie à ces machines. Infos : 04 67 06 99 08

PAS BIEN !

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION CONTINUE DE REPRÉSENTER UN DANGER DE SURENDETTEMENT POUR LES MÉNAGES. Les taux sont souvent excessifs et les sociétés de crédit peu regardantes sur les conditions d'attribution de prêts. A l'Assemblée nationale, André Vezinhet interpelle Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, en vue d'obtenir des règles plus strictes en la matière.

MARITIME

DANS L'HÉRAULT, la SNSM représente sept stations permanentes de sauveteurs bénévoles. En un an, ces hommes et ces femmes ont secouru 564 personnes, dont 21 ont échappé à une mort certaine. Merci pour leur dévouement.

STAGES

PASSAGE INCONTOURNABLE DANS UN PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, le stage en entreprise permet de préparer et de réussir son insertion sur le marché du travail. Il offre une occasion de tester ses connaissances théoriques et de les mettre en pratique. Depuis sa création il y a quatorze ans, la Banque de stages a permis à 120 000 étudiants de rencontrer les entreprises. Aujourd'hui, elle s'appuie sur un réseau de 2 500 entreprises, qui trouvent aussi dans les stages un moyen de séduire d'éventuels futurs salariés en leur proposant des missions de qualité. Et peut-être un premier pas vers l'emploi.
Une rencontre aura lieu le 28 mai à la Maison pour tous Léo-Lagrange à La Paillade.
Infos : *04 67 66 42 36 ou www.infostages-job.com*

33 %

DU TERRITOIRE de l'Hérault est recouvert de bois et de forêts. Le Département soutient le développement de la filière bois.

L'HÉRAULT EN MOUVEMENT

Des actions concrètes, des sujets d'actualité, des éclairages différents sur un problème à résoudre , des chantiers en cours, des acteurs de terrain, des questions que vous vous posez.

10 **AGIR POUR DEMAIN**
L'Hérault fait son bilan carbone
12 **ACTIONS** Aide au logement, mode d'emploi
14 **EN BREF**
16 **LES CLEFS** Pourquoi des orages ?

ZOOM
The Battle of the Year International 2009, du 1er au 11 mai, Montpellier. Finale le 9 au Zénith avec les quinze meilleurs groupes de danse hip hop français ! botyfrance.com

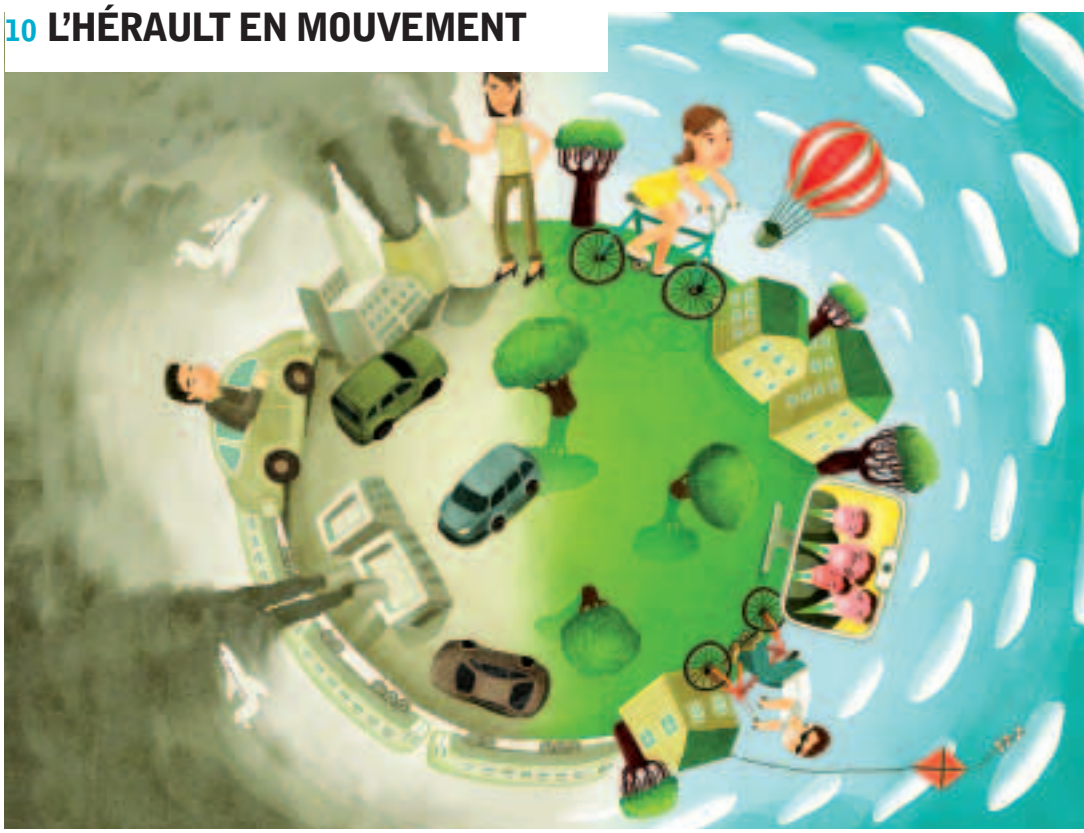

D'ICI À 2050, il faut diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre.

Le Département rend sa copie… carbone

La collectivité a réalisé son bilan carbone : 53 000 TeqC/an* pour 5 000 employés. Comment exploiter ce diagnostic et réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

On a beau aimer avoir chaud dans l'Hérault, à l'échelle de notre planète, il est plus que temps d'agir pour ralentir le réchauffement climatique. Aussi l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a-t-elle mis en place depuis 2004 un diagnostic appelé « bilan carbone », qui permet à une collectivité, une entreprise ou un particulier de connaître ses émissions de gaz à effet de serre pour chacune de ses activités.

Un Département impliqué et militant

« Une grande collectivité a la nécessité d'identifier ce sur quoi elle peut faire porter l'effort », explique Monique Pétard, conseillère générale de Montpellier 10, vice-présidente déléguée à l'environnement et à l'Agenda 21. *Le bilan carbone permet de savoir quelles sont nos activités les plus émissives, et de rectifier nos modes de travail. »* Le protocole de Kyoto en 1997 stipule qu'il faut diviser nos émissions de CO_2 par quatre d'ici à 2050. *« Nous en sommes loin… Il faut donc être responsable et agir. »* Avec ses 5 000 salariés, le Conseil général totalise un bilan de 53 000 TeqC par an (voir encadré).

« Même les particuliers peuvent faire leur bilan carbone. »

Thierry Laffont, délégué régional adjoint de l'Ademe LR.

Qui est concerné ?
Le bilan carbone s'adresse aux entreprises, collectivités et particuliers (démarche simplifiée sur www2.ademe.fr). Il s'agit pour l'instant d'une démarche volontaire qui doit permettre d'enclencher les politiques de réduction d'émission de carbone. Des entreprises et des collectivités se lancent aujourd'hui dans cette démarche.

Quel est le rôle de l'Ademe ?
Nous avons contribué à la mise au point de cette méthode et formé des bureaux d'études dont la liste est disponible sur notre site internet. Nous accompagnons aussi financièrement leur réalisation.

Qu'est-ce qui est calculé ?
Le bilan prend en compte toutes les émissions de CO_2 : les émissions directes (électricité, carburant…) mais aussi indirectes, c'est-à-dire tout ce qui est acheté : les stylos, les ordinateurs et même les aliments fournis par les services de restauration. Cette métode permet aussi d'évaluer précisément notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles.

PLUS D'INFOS www2.ademe.fr

Ce n'est ni mal ni bien. Juste le reflet de l'activité liée à ses compétences : construction de routes, ponts et bâtiments, achats de matériels, transport (fret, scolaires), gestion de lieux culturels… Un exemple : en cumul, les personnels parcourent en voiture plus de 25 millions de km par an pour le trajet domicile/travail et 2 millions pour leurs déplacements professionnels. *« Il faut développer les modes de déplacement économes en énergie : covoiturage, vélos électriques… Nous réfléchissons aussi au télé-travail, à la visioconférence… »*

Intensifier nos efforts
Depuis 2003, l'Agenda 21 met en place des projets prenant en compte l'environnement : construction de routes durables, collèges HQE, achats éco-responsables. Il faut amplifier cette démarche. *« La construction, compte tenu de l'énergie utilisée pour fabriquer le béton, est l'une de nos activités les plus émissives. »* Il faudra donc bâtir avec des matériaux non émissifs : paille, terre, bois… *« Car l'énergie la plus facile à économiser est celle que l'on ne consomme pas ! »*

*Tonnes équivalent carbone

INFOS ET INTERVIEWS VIDÉOS sur herault.fr

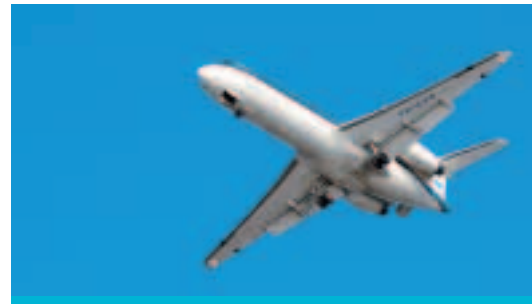

FOCUS

Equivalent carbone

Chaque gaz à effet de serre (CO_2, méthane, vapeur d'eau…) possède un pouvoir réchauffant qui dépend de sa qualité chimique et de sa durée de vie dans l'atmosphère. Le CO_2 a été choisi comme étalon : du taux de CO_2, on déduit celui du carbone et on obtient l'unité « tonne équivalent carbone ». Ex : 1 teqC = un aller-retour Paris/New York en avion ou un an de chauffage au gaz pour un trois pièces.

PLUS D'INFOS www2.ademe.fr

APRÈS QUELQUES ANNÉES DE GALÈRE, Djamel tente de se reconstruire et regarde vers l'avenir.

Quand il n'y a plus de toit, il n'y a plus de droit

LE MESSAGE DE L'ABBÉ PIERRE EST ENCORE MALHEUREUSEMENT D'ACTUALITÉ. Comment garder son logement ou en trouver un ? Réponse à l'Espace Logement Hérault.

« Je travaillais, j'avais une vie de famille, une situation stable. Et puis un jour, tout s'est cassé la gueule. Pendant trois ans, j'ai vécu en marge de la société. J'ai même connu la rue. À un moment donné, on peut tous perdre les pédales. » Cette période noire, Djamel s'en rappelle comme si c'était hier. Aujourd'hui, il vit dans un appartement du centre d'hébergement et de réinsertion sociale, enchaîne les missions d'intérim et espère décrocher enfin un emploi stable. Personne n'est à l'abri des accidents de la vie : perte d'emploi, rupture familiale, longue maladie, divorce, violence conjugale. Parfois, grâce aux proches, il est possible de rebondir. Parfois non, et la spirale infernale commence : isolement, factures impayées, avis d'expulsion, ressources insuffisantes pour entrer dans un nouveau logement…

Des aides pour rebondir

Grâce au Fonds de solidarité logement (FSL), le Département remplit plusieurs missions : aider les Héraultais, qu'ils soient locataires ou propriétaires, à accéder à un logement ou à y rester s'ils l'occupent déjà. Concrètement, ça veut dire quoi ? Que le Département peut

apporter, sous conditions de ressources, des aides financières pour couvrir les charges d'entrée dans un logement (caution, loyers d'avance, assurance habitation, ouverture des compteurs) ou les impayés (loyer, eau, électricité, gaz, téléphone). En 2008, 13 283 personnes ou familles ont ainsi été aidées. Mais il existe d'autres moyens d'action. Pour cela, l'Espace logement Hérault conventionne et finance plusieurs associations comme Gammes, à Montpellier. Cette association gère un parc de 109 appartements relais loués à des propriétaires privés. L'occupant en difficulté y est logé pour une période de six mois, renouvelable une fois, et verse une participation qui tient compte de sa situation financière. Autre formule : pour rassurer les bailleurs, Gammes peut louer directement le logement, puis transférer le bail vers le locataire une fois que celui-ci a stabilisé sa situation. Enfin, elle apporte un accompagnement social et organise des ateliers de recherche de logements.

Ces aides jalonnent un parcours qui débute toujours avec un travailleur social. *« C'est un travail de longue haleine,* se souvient Djamel. *Mais avec un toit, on a une dignité, les gens croient davantage en vous. »*

PLUS D'INFOS Espace Logement Hérault : 04 67 67 78 00

Gammes : 04 67 92 90 76

« Pour nous, les bailleurs sont de vrais partenaires »

Jean-Luc Negre
Directeur de l'association Gammes

Qui sont les personnes que vous aidez ?
Des personnes et des familles au RMI ou en API (allocation de parent isolé). Elles arrivent chez nous sur orientation des services sociaux quand les solidarités familiales ne fonctionnent plus.

Comment réagissent les bailleurs privés que vous prospectez ?
Ce sont beaucoup de petits propriétaires qui cherchent un complément de revenu. On comprend leur inquiétude et leur prudence, à condition qu'il ne s'agisse pas de discrimination.

Quel intérêt ont-ils de louer à Gammes ou aux locataires que vous suivez ?
Grâce au financement du Département, nous leur apportons des garanties : le paiement des loyers et l'entretien du logement. Nous assurons un accompagnement social et de la médiation. De plus en plus de bailleurs l'ont compris.

VRAI / FAUX

VRAI
Les enfants, ça aide

Jean-Luc Nègre le constate : ***« L'exclusion, c'est la pauvreté et l'isolement. On a plus de capacité à rebondir quand on a des enfants. Ils aident les parents à maintenir des rapports sociaux, à entretenir des relations avec l'école ou avec les autres parents. »***

FAUX
Les personnes en difficulté n'en sortent jamais vraiment

« Aujourd'hui, certaines personnes ont besoin d'assistance car elles ont tout perdu. C'est un devoir de solidarité. Les services sociaux aident la personne à se reconstruire, et c'est aussi ce qu'elle cherche. La situation des personnes en difficulté évolue, il faut des réponses adaptées à chaque étape de leur parcours. Certains pensent aussi que ces personnes sont sources de problèmes. Pourquoi le seraient-elles ? Elles souhaitent vivre comme tout le monde. Pour cela, elles ont juste besoin de soutien. »

9,29 M€
utilisés en 2008 au titre du Fonds de solidarité logement.

8 à 15
jours pour qu'un dossier FSL soit traité par le Département.

SPORT

LA BELLE RANDO

C'est une journée sportive de randonnée pédestre le 17 mai, 100 % gratuite et ouverte à tout public, dont le but est d'initier les participants à la randonnée et au respect de l'environnement. Rendez-vous à la base départementale de Réals, entre Cessenon-sur-Orb et Murviel-lès-Béziers. Infos : labellerando.com

SANTÉ

ENTRE ELLES

A Grabels, Christiane Sereno a ouvert une structure d'accueil pour les personnes (femmes et hommes) atteintes de cancer et pour leurs proches. Lieu d'échange, de soutien et de conseil, « Entre elles » met également à disposition des prothèses mammaires et capillaires, foulards…
Infos : www. entre-elles.org

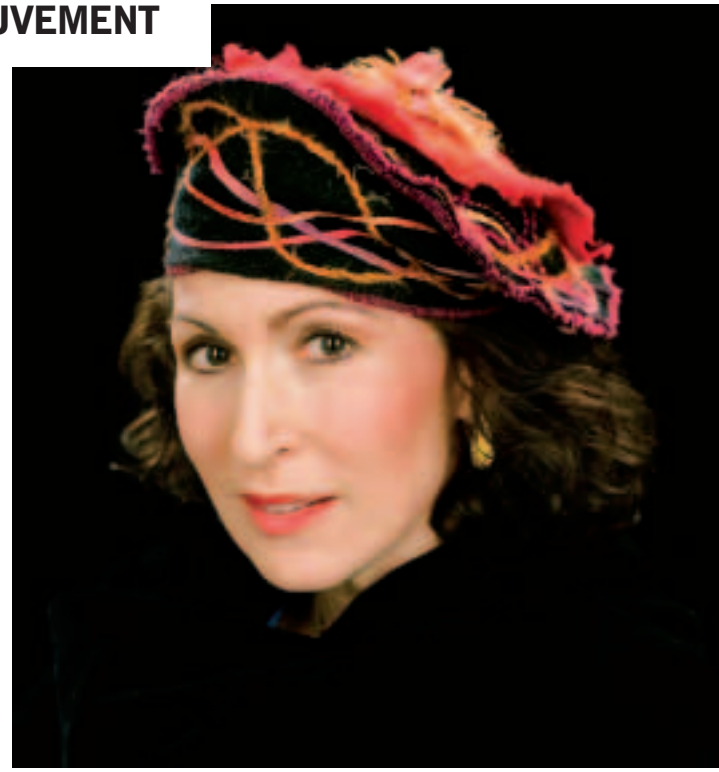

CULTURE

MARIE-ANGE TODOROVITCH EST LA GRANDE DUCHESSE

« Élevée à la trique, elle n'a connu que rigueur et châtiment, parle beaucoup de sexe, ne sait rien des sentiments. » C'est ainsi que François de Carpentries, metteur en scène, et Karine Van Hercke, dramaturge, décrivent *La Grande Duchesse de Gérolstein* d'Offenbach jouée l'été prochain à Montpellier. Pour interpréter ce rôle à la fois burlesque et caricatural, Jérôme Pillement, directeur musical, a choisi la Montpelliéraine Marie-Ange Todorovitch. Diva enchanteresse, elle s'est déjà produite sur les plus grandes scènes : Opéra national de Paris, Opéra Comique, Théâtre du Châtelet… Son répertoire s'étend de Rossini et Strauss… aux opéras français, tels que *Carmen* de Bizet. Un autre rôle de femme qui, à l'instar de la duchesse, prend d'autorité la place de l'homme dans le rôle de la séduction. *« Mais dans un monde dominé par les hommes, la duchesse reste un jouet politique. Son Premier ministre, Puck, lui fournit des amants pour la détourner des affaires de la nation, pendant qu'il se met l'Etat en poche »,* raconte François de Carpentries. Un tel machiavélisme serait-il encore possible aujourd'hui ?
7, 9 et 10 juillet à 21 h 30, amphithéâtre du domaine d'O, Montpellier. Tarifs : 5 à 35 €. Billeterie ouverte à partir du 4 mai. Infos : 04 67 67 68 68.

A L'AFFICHE

Arabesques

Toute l'année, dans tout l'Hérault, vous voyez les campagnes d'affichage du Département. Location des emplacements, création des affiches, impression, pose : ça doit coûter cher ? Eh bien non ! Le Conseil général a contractualisé avec la société Clear Channel pour lui permettre d'implanter du mobilier publicitaire le long des routes départementales. De ce fait, le Département dispose gratuitement de plus de 400 emplacements répartis sur tout le territoire.

Ce mois-ci, le Conseil général accompagne la troisième édition du festival Arabesques en l'affichant dans tout l'Hérault.

LOISIR

VIN DE NUIT

Les vins de Pézenas, une déambulation dans des rues historiques, l'esprit de Molière... que demander de plus pour cette nocturne vigneronne ? Ah si ! les bouchées gastronomiques concoctées par Julien Laporte qui nous attendent aux six étapes de la balade. Samedi 30 mai. Infos : 04 67 98 36 40. Tarif : 40 €

PATRIMOINE

RETOUR DU VERRE

La Halle du verre de Claret accueille le public depuis le 18 avril. Les visiteurs sont conviés sur 650 m² à un voyage à travers 4000 ans d'histoire. Expo « Verriers du Sud » jusqu'au 18 septembre. Démonstrations de soufflage du verre (premiers week-ends du mois). Infos : 04 67 59 06 39

ET AUSSI...

Entreprenant
Le 28 mai, l'association AETE organise la 5e édition du Printemps des entrepreneurs. Infos sur les aides à la création, rencontre avec les porteurs de projets... A la MPT Léo-Lagrange (Montpellier), de 9 h à 17 h 30. 04 99 77 21 78.

Erratum
Le mois dernier, nous avons placé le château Laurens à Pézenas alors qu'il est à Agde. Nos excuses aux lecteurs et aux Agathois.

Un p'tit bouquet ?
Le 8 mai au matin, les élèves de CM2 de St-André-de-Sangonis vendent des bleuets sur la place de la mairie. Prix : 0,50 €. La somme recueillie sera reversée aux anciens combattants en difficulté ou à leurs enfants ou petits enfants.

Nuit des archives
« La très étrange affaire des archives de l'Hérault » est une animation-expo-spectacle, orchestrée par les Archives départementales (Montpellier) à l'occasion de la Nuit des musées 2009, le 16 mai, à 20 h 45. Réservation obligatoire : 04 67 14 82 14. Tout public. Infos : archives.herault.fr

Nouveau venu
Vous venez d'arriver à Montpellier ou ses environs ? Vous pouvez contacter l'Accueil des villes françaises (AVF) pour vous aider à vous adapter plus rapidement à votre nouvelle vie. Il vous sera remis un dossier de renseignements locaux, ainsi que « les clés de la ville »... Infos : avf.asso.fr

Eclairs, tonnerre, coups de foudre : notre région connaît bien les orages, surtout en été, lorsqu'il fait très chaud. Gaffe, le ciel nous tombe sur la tête !

Pourquoi y a-t-il des orages et comment se forment-ils ?

C'est notre spectacle son et lumière à nous, signe que les vacances filent, comme les étoiles, en ces derniers jours d'août. Il a fait chaud, au crépuscule le ciel s'obscurcit, les nuages deviennent enclumes, le vent se lève. Tout à coup, Zorro nous fait une belle signature lumineuse dans le ciel, quelques secondes après, boum badaboum !
Eclair et tonnerre ne sont que les enfants du coup de foudre, gigantesque décharge électrique entre un nuage et la terre. Un air très froid, là-haut, recouvre un air très chaud, près du sol. La base du nuage accumule les charges négatives alors que le sol se charge positivement. Ces charges opposées s'attirent l'une l'autre. Lorsqu'elles elles se rencontrent, c'est la foudre. C'est elle le danger dans l'orage, pas le vacarme du tonnerre ni le show des éclairs.
Sur le passage de l'arc électrique entre le nuage et le sol, les gaz sont chauffés à 30 000 °. Si quelque chose dépasse du sol, cela attire la foudre : arbres isolés, zones surélevées… C'est pour cela qu'on vous recommande de ne pas vous abriter sous un arbre. Ni près d'une clôture en fil de fer, trop bon conducteur d'électricité… En revanche, une voiture, vitres fermées, antenne radio démontée, est assez sûre. Elle forme une « cage de Faraday » par sa structure métallique close, qui isole de la foudre. Un bon plan… sauf pour les décapotables !

La citation

Ceux qui sont pour la liberté mais contre l'agitation sont des gens qui veulent avoir la pluie, sans les orages.

Mark Twain

Il est loin, l'orage ?

Deux méthodes pour évaluer à quelle distance approximative vous êtes de l'orage :

- Comptez combien de secondes séparent la vision de l'éclair du bruit du tonnerre et divisez par 3. Vous avez la distance évaluée en km. Ex. : 6 sec. divisées par 3 = 2 km.

- Ou nombre de secondes x 300 = distance en mètres. 6 sec. x 300 = 1 800 m.

ÉLUS SUR LE TERRAIN

Des décisions qui changent notre quotidien, des élus que l'on croise sur le terrain, des débats, des portraits, des prises de position, des choix politiques expliqués. C'est l'actualité des 49 élus du Département.

18 **UN ÉLU/UN CANTON** Christophe Morgo / Mèze
20 **L'ACTION EN IMAGES**
Salagou, un lac pour quoi faire ?
22 **RENCONTRES** Jean-Marcel Castet
24 **C'EST VOTÉ** Taux d'imposition 2009
27 **CARTE EN MAIN** Montpellier Agglomération, contrat signé !
28 **FACE-À-FACE** L'aide aux communes
30 **CELA FAIT DÉBAT**
Faut-il légaliser l'euthanasie ?
31 **EXPRESSION LIBRE**
32 **CONSEILLERS JUNIORS** On passe à la télé !

L'ÉVÉNEMENT

Au Bousquet-d'Orb, le conseiller général Francis Cros assiste à une opération délicate : l'enroulement de fibre optique pour le haut débit sur des câbles à haute tension.

CHRISTOPHE MORGO DANS SON CANTON DE MÈZE

C'est un canton les pieds dans l'eau où il fait bon vivre. Défi pour l'avenir : que son attractivité ne menace pas l'équilibre fragile de la lagune.

1 A VÉLO Une nouvelle piste cyclable s'ouvrira bientôt entre Balaruc-les-Bains et Mèze, sur l'ancienne voie ferrée. Vous pourrez y admirer la Gardiole et le mont Saint-Clair, en longeant la crique de l'Angle et ses flamants roses. Le revêtement sera posé en septembre. Montant : 1,5 M€.

2 UNE ROUTE SÉCURISÉE Le tronçon de la RD 613 entre Poussan et Mèze va être sécurisé. Parmi les travaux, la création d'un giratoire à l'entrée de Bouzigues et l'aménagement d'accès aux lotissements qui longent la route. Les travaux ont démarré.

2

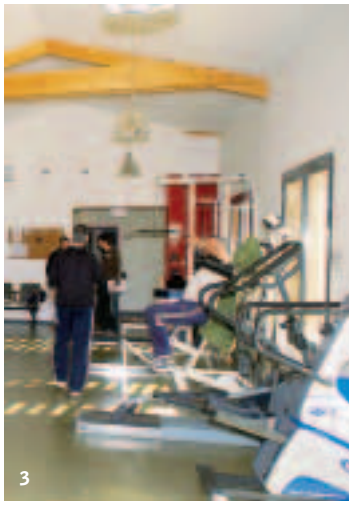
3

4

3 MUSCLES A Poussan, les habitants disposent d'une salle de musculation et d'une salle de gym toutes neuves. Aide du Département : 224 000 €.
4 SOUTIEN À LA CONCHYLICULTURE Le Département soutient la modernisation de la filière et aide les familles quand la malaïgue tue les coquillages.

Le canton de Mèze.

EN CHIFFRES

29 000
habitants dans le canton de Mèze.

9,3 km
C'est la longueur de la prochaine piste cyclable entre Balaruc-les-Bains et Mèze.

LE LAC DU SALAGOU POUR QUOI FAIRE ?

En construisant le barrage il y a 40 ans, les pouvoirs publics avaient deux idées en tête : contenir les crues du Salagou, affluent de l'Hérault, et permettre l'irrigation de la vallée. Au-delà de ces deux missions, le lac, propriété du Département, a aujourd'hui une vocation essentiellement touristique. *« C'est le syndicat mixte de gestion du Salagou qui pilote l'aménagement du site en concertation avec ses habitants et ses utilisateurs »,* résume son président, Alain Cazorla, élu du canton et maire de Clermont-l'Hérault.

1 LA VALLÉE DU SALAGOU EST UN SITE CLASSÉ.
Elle offre un patrimoine géologique et paléontologique remarquable, puisqu'on y trouve des fossiles antérieurs aux dinosaures.

2 POUR DÉVELOPPER une activité touristique respectueuse des lieux, les berges vont être aménagées : aires de stationnement, aires pour camping-cars, tables de pique-nique, toilettes sèches…

1

2

3

4

3 LE SITE REÇOIT 250 000 visiteurs par an, dont 150 000 l'été. Le syndicat mixte ne cherche pas à accroître le nombre mais plutôt la qualité de leur accueil.
4 AVEC 1 M³ TURBINÉ PAR SECONDE, le barrage assure une petite production électrique.

EN CHIFFRES

5,8 M€ sur cinq ans seront investis dans l'aménagement du site.

100 millions de m³ d'eau dans le lac du Salagou.

PLUS D'INFOS www.lacdusalagou.com

Syndicalisme, transports et ballon ovale

« En 1974, je deviens permanent syndical. Ma première mission : organiser le meeting de François Mitterrand à la Courneuve. »

Jean-Marcel Castet, élu du canton de Castries

Son histoire. Originaire d'Agen, Jean-Marcel Castet s'investit dès 14 ans dans la lutte syndicale. *« La CFTC était en train de devenir la CFDT. Je me suis retrouvé aspiré par les débats… On créait quelque chose. J'ai rencontré des gens qui ont combattu dans la Résistance, ce sont des belles expériences. »* A 20 ans, au retour de son service militaire, il rejoint son frère à Paris et entre à la RATP. En 1974, il devient permanent syndical, au moment de la campagne présidentielle. Sa première mission : organiser le meeting de François Mitterrand à la Courneuve.

Parallèlement, Jean-Marcel Castet, passionné de rugby, licensié au SU Agen, rejoint l'US Métro. D'abord comme joueur, puis éducateur, arbitre, entraîneur, et

JEAN-MARCEL CASTET EN 5 DATES

1959 s'engage syndicalement et rejoint la Jeunesse ouvrière chrétienne, à Agen.
1972 devient secrétaire fédéral de la CFDT.
1980 ouvre une Maison de la presse à Jacou.
1989 élu maire de Jacou.
vice-président de l'agglo de Montpellier.
1998 conseiller général, délégué aux transports publics (aéroports, transports collectifs, pistes cyclables), premier vice-président d'Hérault Transport.

même président du club de Gif-sur-Yvette ! En 1980, il suit son épouse, mutée à Montpellier. En 1984, il intègre la Société montpelliéraine de transport urbain (actuelle TaM). Sans lâcher le ballon ovale. Il devient vice-président du Montpellier rugby club. Un mandat qu'il laissera en 1989, une fois élu à la mairie de Jacou. Son engagement est lancé. Neuf ans plus tard, *« André Vezinhet est élu président du Conseil général, et je rejoins l'assemblée départementale. Nous étions tous les deux rocardiens. »* Tout naturellement, son expérience le désigne pour diriger la politique transports du Département. Depuis, l'éventail s'est élargi : Jean-Marcel Castet préside le syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Salaison, les services funéraires de Montpellier Agglomération. Il est aussi premier vice-président des départements cyclables.

Ses engagements

D'ici trois ans, la commune de Castries sera reliée à la mer, au canal du Rhône à Sète et même au canal du Midi, grâce au Réseau vert®. Quant au canton, avec ses 42 486 habitants et ses 18 communes, il est le plus peuplé du département. *« Le nombre des habitants ne cesse de croître. Il y a donc de nombreux besoins : routes, équipements culturels, écoles… »* L'ancien syndicaliste n'est pas prêt de s'ennuyer.

MONTPELLIER

SEA, VOLLEY AND SUN

Les quatre terrains de Beach Volley, situés dans le quartier de La Paillade (avenue de Naples) ont été inaugurés par André Vezinhet, président du Conseil général. Subvention : 60 122 €.

BÉZIERS

JEU DE MAILLES

Jean Arcas, vice-président délégué aux ressources humaines a lancé « La Route de la laine ». Rencontres, spectacles, expos… jusqu'au 18 octobre, de Lodève à Mazamet, en passant par Clermont-L'Hérault.

MONTPELLIER

SALUT LES D'JEUNES

Inauguré par Pierre Guiraud, vice-président du Département délégué au logement, le square de Corte (La Paillade) réaménagé, accueillera le Centre communal d'action social et la mission locale de la jeunesse. Subvention : 30 000 €.

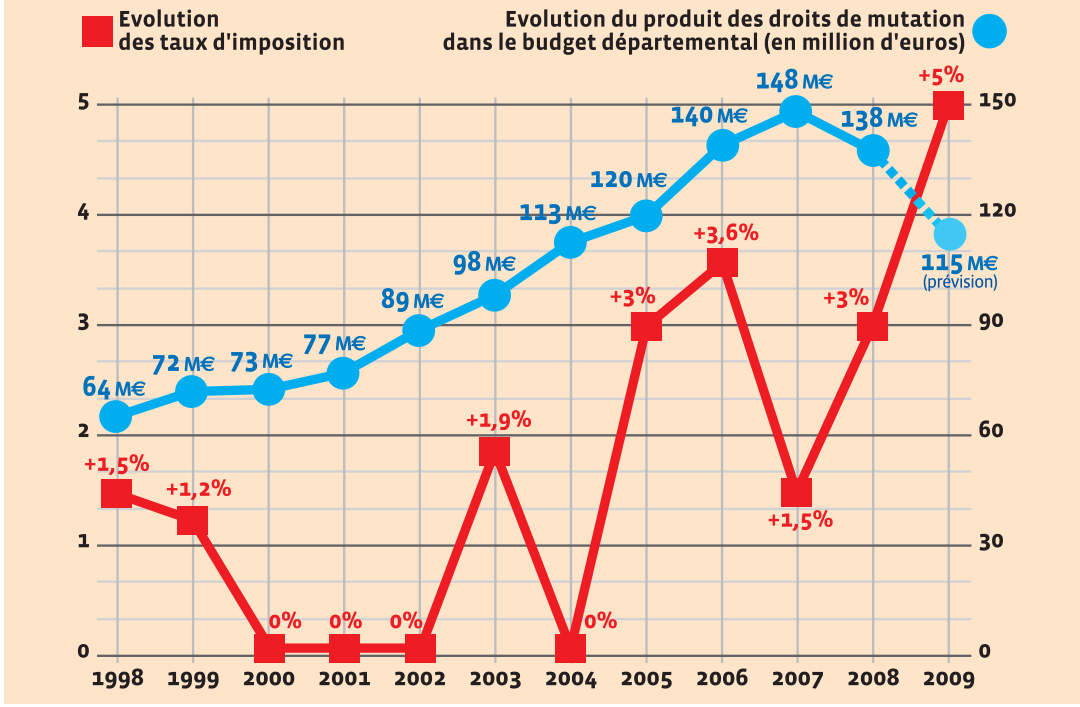

ENTRE 1998 ET 2004, LES TAUX D'IMPOSITION n'augmentent quasiment pas. Le décrochage intervient à partir de 2005. C'est l'impact de la décentralisation du gouvernement Raffarin qui transfère des charges non compensées aux Départements. 2e choc à partir de 2008, lié à la chute des recettes issues des droits de mutation.

La crise frappe les finances du 34

LA CHUTE DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES prive le Conseil général d'une partie de ses recettes. Les élus sont contraints de voter une hausse de la fiscalité de 5 % en 2009.

Pour la première fois depuis 1998, les conseillers généraux ont voté un taux d'imposition supérieur à leurs prévisions lors de l'examen du budget primitif. En décembre dernier, ils avaient en effet tablé sur 2 % de hausse de la fiscalité.

Ce sera au final 5%. Explications : l'an passé, l'État a « omis » de verser 88 M€ au Département au titre des charges transférées dans le cadre de la Décentralisation. Et puis, fait nouveau, un des premiers postes de recette du Département, les droits de mutation, a pris un gros coup de massue au premier trimestre 2009. Les droits de mutation, ce sont ces taxes prélevées à l'occasion des transactions immobilières. Un secteur florissant dans l'Hérault depuis 10 ans. Mais plus maintenant. Car la crise impacte aujourd'hui le marché immobilier français.

Trouver 20 millions

Nombre de transactions en chute libre, prix de vente en baisse, c'est un trou d'au moins 20 millions d'euros qui se profile pour 2009 dans le budget départemental. Comme il est interdit à une collectivité locale d'avoir un budget en déficit, il faut trouver une solution de comblement. Réduire les investissements ? « *Impossible,*

les élus départementaux ont fait le choix du maintien de l'emploi local par l'investissement public. Nous devons participer à la relance », explique Michel Gaudy, rapporteur du budget. Réduire les dépenses de fonctionnement ? On a gelé l'effectif des agents départementaux en 2009 mais ça ne suffit pas. L'emprunt ? Solution déjà mise en œuvre en 2008 et le Département ne veut pas s'endetter au-delà du raisonnable. Reste l'augmentation des impôts locaux, solution la plus impopulaire mais inévitable.

Ailleurs, c'est pire

Tous les conseils généraux de France, de droite comme de gauche, sont confrontés à la même équation. Petite consolation pour les contribuables héraultais : ils sont plutôt mieux lotis qu'ailleurs. Nombre de départements auront une hausse de la fiscalité à deux chiffres, comme les Alpes-Maritimes (+15 %).

CE QUE ÇA CHANGE

La hausse de la part départementale des impôts locaux sera donc de 5 % en 2009. À laquelle s'ajoute l'évolution de la base du calcul des impôts, décidée par l'Etat pour couvrir l'inflation, qui sera d'environ 2,5 %. Au final, en 2009, une famille habitant un logement à valeur locative moyenne, avec deux enfants, paiera 10 euros de plus sur la part départementale de sa taxe d'habitation.

Coquillages

La société Coquillages Mer Méditerranée, basée sur le port de Marseillan-les-Mazets, est spécialisée dans le négoce, le conditionnement de moules, d'huîtres et autres coquillages. Elle prévoit en 2009 d'étendre et de moderniser son établissement (175 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit, système performant de traitement des rejets), de recruter quinze personnes supplémentaires (en plus des quinze déjà employées), et de développer un nouveau produit : une barquette de moules sous vide à longue durée de conservation… Miam ! Ces innovations, soutenues par Frédéric Roig (photo), vice-président délégué au développement économique, sont aidées à hauteur de 47 125 € par le Département

CE QUE ÇA CHANGE

Coup de pouce au développement de la filière conchylicole.

Ça use

Le GR 653 traverse l'Hérault sur 233 km, de Villetelle à La Salvetat (branche Arles-Toulouse du chemin de Compostelle). Pour l'entretenir et le baliser, le Comité de la randonnée pédestre reçoit 18 000 € du Département, comme annoncé par Christian Bénézis, vice-président délégué aux sports et loisirs.

À RETENIR

705 km de sentiers de grande randonnée (GR) dans l'Hérault.

Mémoire

Pierre Maurel, vice-président délégué à l'éducation pour tous, a présenté la répartition de 20 990 € entre vingt-sept associations d'anciens combattants et victimes de guerre.

CE QUE ÇA CHANGE

Aide à l'organisation d'un congrès, en 2010, par l'Union nationale des combattants, Fédération de l'Hérault.

Et au milieu (re)coule une rivière…

AIDÉES PAR LE DÉPARTEMENT, 43 communes s'unissent pour un grand nettoyage du Lez et de la Mosson. Une première. Et un nouvel état d'esprit.

CYRIL MEUNIER sur les berges de la Mosson pendant un désembâclement.

Comme dans certains grands magasins, on trouve tout dans nos rivières. De l'épave de véhicule aux troncs d'arbres. Ces « embâcles » finissent par obstruer les cours d'eau et provoquent des catastrophes. Car comme dans une artère bouchée, les effets de la congestion sont redoutables. Risque d'inondation mais, aussi, d'une rupture brusque lançant des vagues destructrices contre les digues et les ponts. D'où la campagne menée par le SyBle - Syndicat du bassin du Lez – afin d'éliminer plus de 80 points noirs de ce genre sur le Lez et la Mosson. Les matériaux sont souvent sortis au treuil, un à un, du lit de la rivière. *« C'est un enjeu de sécurité publique »,* explique Cyril Meunier, conseiller général de Lattes et président du SyBle. *« Avec ce nouveau cadre juridique, les communes ne sont plus laissées seules face à un risque majeur. »* De début février à mi-avril, l'opération a permis d'extraire 400 m³ d'obstacles. Il en coûte 300 000 € dont 20 % sont apportés par le Département. Surtout, souligne Cyril Meunier, *« nous voyons émerger une problématique de bassin où toutes les collectivités travaillent main dans la main. »*

PLUS D'INFOS 04 99 62 09 62

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

« Ni le temps, ni les moyens. »

Alexandre Gayral,
Propriétaire riverain de la Mosson

« Tout ce qui est fait dans le cadre du SyBle, je n'ai pas à le faire. Je n'en ai d'ailleurs ni les moyens, ni le temps. Or, c'est indispensable. Quand j'ai reçu la lettre m'avertissant de l'opération, j'avoue avoir été plutôt content. Cela fait trente ans que je possède ce terrain de Lavérune sur lequel nous avons implanté le centre équestre du « Portail Vert ». La situation s'est beaucoup dégradée. A chaque inondation, les eaux amènent sur mes terres des troncs, des branches et des immondices de toutes sortes. Un vrai spectacle de désolation. Cette année nous avons subi quatre crues et ça a été chaque fois la même chose. Je pense que le lit de la rivière est devenu trop étroit, les eaux y sont trop canalisées, elles montent plus rapidement. Les obstacles accumulés contribuent à augmenter les risques d'inondation. Nettoyer la rivière est donc une excellente initiative. Je pense pouvoir être tranquille pendant trois ou quatre ans. Mais avec l'eau, on ne sait jamais… »

MONTPELLIER AGGLOMÉ-RATION

TRANSPORTS

Un contrat qui tient la route ! En 2008, le Département a contribué à hauteur de 20 M€ aux travaux routiers des 31 communes de l'agglomération de Montpellier. A cela s'ajoute une contribution de 3,1 M€ pour son tram. En six ans, ce sont près de 100 M€ qui auront été consacrés par le Conseil général à la partie routière des investissements de la capitale régionale. S'y ajoutent les 46 M€ apportés par le Département depuis 1999 pour les deux premières lignes de tramway.

COMPÉTENCES

Au total, pour la programmation 2008, ce sont 13,5 M€ qui auront été injectés dans l'économie locale et plus de 80 millions sur six ans. Cela dans le seul cadre du contrat territorial avec l'agglomération et la ville de Montpellier. Mais le Département apporte chaque année, hors contrat, plusieurs millions d'euros supplémentaires aux communes dans ses domaines de compétences : collèges, solidarité, logement...

RÉALISATIONS

Par ailleurs, plusieurs projets phares ont été impulsés durant ses six dernières années grâce au contrat de territoire. On peut citer la lutte contre les inondations dans la vallée du lez à laquelle le Conseil général a consacré 7,3 M€ dont 2,7 M€ en 2008. Ou encore, en six ans, la participation aux piscines (1,5 M€), aux médiathèques (2,2 M€), au stade Yves-du-Manoir (5,2M€), à la serre tropicale (1,2 M€), à l'aquarium Mare Nostrum...

10,8 M€

c'est la participation du Conseil général aux infrastructures culturelles et sportives de l'agglo de Montpellier pour la période 2004-2009.

2,6 M€

ont été versés par le Département en six ans pour les parcs d'activités technologiques de l'agglomération montpelliéraine.

« Soutenir fortement un territoire qui rassemble 40 % des Héraultais. »

ANDRÉ VEZINHET, président du Conseil général, à propos du contrat de territoire Département / agglomération et ville de Montpellier.

LOGEMENTS

1,6 M€ CONSACRÉS PAR LE DÉPARTEMENT À L'HABITAT et, plus largement, à la rénovation urbaine sur le Montpelliérain en 2008 dans le cadre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Selon le type d'opération, la subvention a pu aller au-delà de 16 %. C'est le cas, par exemple, de l'aménagement de l'avenue de l'Europe et de la rue du Professeur-Blayac, dans le quartier de la Mosson. Avec 376 000 €, la subvention départementale représente 16,8 % du coût total. Outre le contrat Anru (1 M€), le Département a débloqué, en 2008, 600 000 € de subventions pour le développement et la diversification de l'offre de logements. Souvent conduites par Hérault Habitat, ces opérations immobilières permettent de mettre sur le marché des dizaines de logements aidés ou des foyers de jeunes travailleurs.

La Communauté d'agglomération de Montpellier

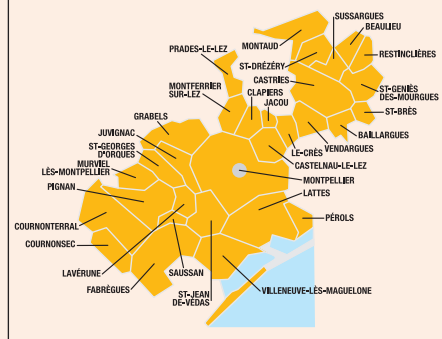

Le Département, allié historique des communes

1. Pourquoi aider les communes ?
« Les communes rurales ont peu de ressources financières car leurs bases d'imposition sont faibles. Elles doivent faire face à des projets coûteux et parfois indispensables pour se mettre en conformité avec de nouvelles réglementations. En général, ces communes réalisent un voire deux projets par an, et le Département en finance environ la moitié. »

> « Les communes doivent faire face à des projets coûteux. »
>
> **FRANCIS CROS,**
> conseiller général du canton de La Salvetat-sur-Agout

2. Pour le Département, quel est l'intérêt de le faire ?
« Le Département mène par exemple une politique de l'eau globale et ambitieuse. Et c'est dans son intérêt d'aider les communes dans leurs chantiers de canalisation et d'assainissement. Car, ici, l'eau est un atout majeur du territoire. Si l'on touche à l'Agout, la Vèbre, l'Arn et la Raviège, on touche à toute l'économie touristique, à la pêche ! Ces cours d'eau sont classés en première catégorie pour leur qualité et doivent le rester. »

3. Quelques exemples ?
« Le Département a toujours été aux côtés des trois communes du canton : La Salvetat-sur-Agout, Fraïsse-sur-Agout et Le Soulié. Récemment, cette dernière a réalisé un bassin d'eau potable et elle pu compter sur le soutien du Département. »

1 700
habitants dans le canton de La Salvetat-sur-Agout.

3
communes forment le canton.

FRANCIS CROS ET MICHEL GAUDY, élus des cantons de La Salvetat-sur-Agout et Florensac. Le Département y soutient les communes dans leurs projets d'aménagement.

3 QUESTIONS À...

1. Pourquoi aider les communes ?
« Il y a des communes plus riches ou plus avantagées que d'autres. Cela peut dépendre de l'afflux de population qu'elles connaissent et de leur situation géographique. Concernant l'eau potable, par exemple, certaines d'entre elles l'ont à leurs pieds, alors que d'autres doivent l'amener de très loin. En aidant les communes qui en ont le plus besoin, le Département introduit une justice fiscale entre les contribuables. »

2. Pour le Département, quel est l'intérêt de le faire ?
« Parfois, aider les communes permet au Département de les inciter à aller dans la même direction que lui. Par exemple, un des intérêts du Département est de préserver l'environnement. Alors il aide les communes à réaliser des projets qui s'inscrivent dans cette démarche. »

MICHEL GAUDY,
conseiller général du canton de Florensac

«L'aide que nous apporte le Département est indispensable. Sinon, qui le ferait ? »

3. Quelques exemples ?
« Le Département apporte son aide pour les constructions de crèches, d'écoles primaires, de stades. Récemment, Pomerols a pu s'équiper d'un « citystade », avec l'aide du Département. Florensac aura bientôt le sien également. Certains villages ont des centaines de kilomètres de chemins communaux et n'ont pas le budget pour les entretenir comme il le faudrait. L'aide que leur apporte alors le Département est indispensable. Sinon, qui le ferait ? »

9 000 habitants dans le canton de Florensac

4 communes forment le canton.

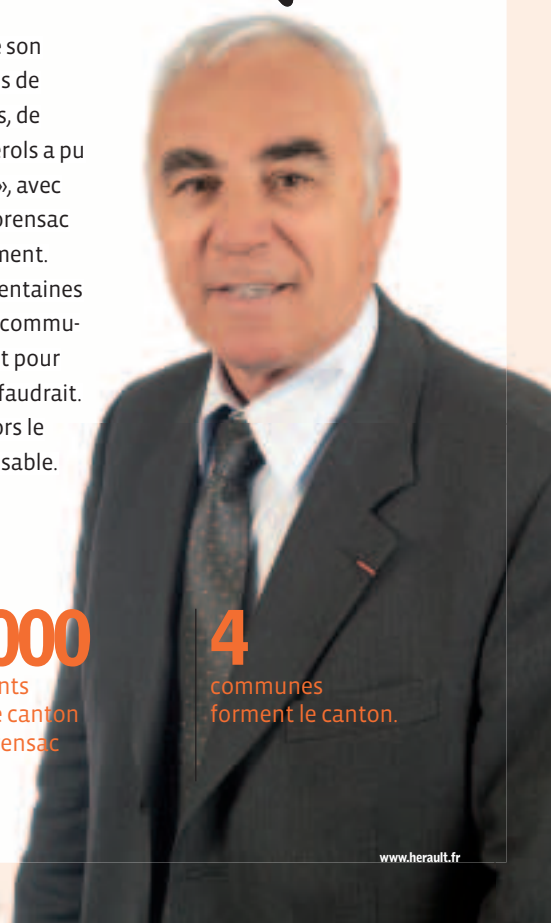

Faut-il légaliser l'euthanasie ?

LE DÉBAT SUR LA FIN DE VIE revient régulièrement dans l'actualité sous forme d'histoires dramatiques : l'ultime liberté de mourir et le caractère sacré de la vie sont-ils pour autant irréconciliables ?

"CONTESTABLE"

L'Etat a la responsabilité de protéger tous les citoyens contre la souffrance. Ce devoir l'emporte sur celui de prolonger la vie à tout prix. La loi Leonetti proscrit l'acharnement thérapeutique et autorise, lorsque cela est nécessaire et réclamé par le malade, de l'endormir pour un dernier sommeil apaisé. De ce fait, un geste commis dans le but de provoquer la mort - l'euthanasie active - ne m'apparaît jamais indispensable pour soulager un patient. Il est par ailleurs contestable d'en appeler « au droit à l'ultime liberté » car dans ces cas, la personne est sous la tyrannie de la souffrance et par conséquent, n'est guère libre. Je ne vois, au total, nul besoin d'ajouter, après la guerre, une nouvelle exception à l'interdiction de tuer. De plus, si le cadre de la loi devait changer, je craindrais un élargissement continuel du domaine d'application de l'euthanasie, justifié le plus souvent par des contraintes financières. »

AXEL KAHN,
généticien et président de l'Université Paris-Descartes

"SOUHAITABLE"

Je suis favorable à une légalisation, car chaque individu est libre de disposer de son corps. Mais à condition de modifier au préalable la loi actuelle qui définit l'euthanasie active comme un crime. Cela n'est pas simple, car le choix de cet acte concerne tous les âges de la vie, qu'il met en jeu de nombreux protagonistes et qu'il va à l'encontre de notre culture judéo-chrétienne et du serment d'Hippocrate. Sans oublier le poids du corps médical qui entend souvent être seul à décider. Dans ce contexte, il faudrait trouver un compromis entre le droit de l'individu à demander l'euthanasie et celui du médecin à la refuser. Peut-être en créant une commission chargée de respecter le souhait du patient et de sa famille tout en instaurant un volontariat médical. Dans un premier temps, ce compromis permettrait de faire avancer la loi dans notre pays - qui reste en retard sur cette question - sans aboutir à des solutions extrêmes. »

JOSÉ SOROLLA
conseiller général rattaché à la délégation à la Santé

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs. *Loi de démocratie de proximité (27/02/2002)*

Groupe d'opposition de Droite
Groupe Démocratie et République

Pierres*Vives* : une dépense excessive

Grues et camions n'avaient pas commencé à s'agiter du côté du quartier montpelliérain de la Mosson sur les quelque 10 hectares qui doivent accueillir le projet PierresVives, annoncé pour 2011, que celui-ci était déjà montré du doigt comme exemple d'une gestion dispendieuse de la part d'une collectivité publique: le coût de cet aménagement n'est manifestement pas raisonnable au regard de ses objectifs.
Bien sûr qu'il faut loger les archives départementales dans un bâtiment de capacité suffisante. Bien sûr qu'il faut reloger le sport et la culture dans un bâtiment adapté. Il est évident que les archives entraînent des contraintes de poids importantes générant des problèmes techniques coûteux.
Mais le choix d'un maître d'œuvre mondialement connu pour ses prouesses architecturales, prouesses qui ont aussi un coût, était-il raisonnable? C'est ainsi que l'estimation accompagnant l'offre présentée au concours a dû rapidement être revue à la hausse de plusieurs millions d'euros et se trouve actuellement quasiment doublée à 125 millions d'euros, même si les subventions obtenues (ministère de la Culture : 13,3 millions, Région : 8,6 millions, Anru : 0,6 million) viennent atténuer la note pour le département de l'Hérault.
N'y avait-il pas parmi nos architectes locaux, dont certains ont une notoriété indiscutable, quelqu'un capable de produire un projet fonctionnel, moins coûteux et, pourquoi pas, beau ?
Un tel investissement contribue, c'est vrai, à créer de l'emploi dans une période de crise qui pénalise nos entreprises et génère du chômage, mais sans doute aussi qu'une réalisation moins onéreuse y aurait contribué également, sans compter que l'économie réalisée aurait pu se reporter sur un autre ou d'autres équipements et contribuer à la préservation de l'emploi !
Une chose est certaine, le point de non retour est dépassé et nous ne pouvons que souhaiter qu'il n'y ait pas d'ici la fin du chantier un nouvel avenant à la hausse...

Georges VINCENT
Président de Groupe

Groupe communiste

Défendre notre viticulture

Depuis maintenant plus de trente ans, la viticulture du Languedoc s'est profondément transformée. Le pari qualitatif, tant sur le plan gustatif qu'au regard des nouvelles exigences environnementales, s'est traduit par la restructuration du vignoble, l'évolution de l'encépagement ou le renouvellement des pratiques de vinification.
Ce processus et les sacrifices des vignerons et des viticulteurs devraient être salués quand certains, à l'époque, prédisaient la disparition de la viticulture méridionale.
Certes, le monde a changé, la place du vin, en France et dans le monde, s'est profondément modifiée, le goût et les habitudes des consommateurs ne sont plus les mêmes et la concurrence internationale s'est démultipliée.
Il n'en est pas moins insupportable de constater la baisse continue de la rémunération du travail des vignerons, les campagnes incessantes tendant à criminaliser non seulement l'abus d'alcool mais tout simplement la consommation du vin aux fins de plaisir et de convivialité.
Il est singulièrement révoltant de constater l'évolution de la législation, française et européenne, faisant fi de tous ces efforts. Dans la dernière période, du rejet in extremis de l'interdiction de la dégustation du vin aux nouvelles menaces dictées par la Commission européenne (avalisées par notre ministre de l'Agriculture), c'est à désespérer, comme avec cette nouvelle disposition autorisant la production de vin rosé par le mélange de rouge et de blanc.
Notre département serait-il le même avec des coteaux et des plaines sans vigne, nos paysages seraient-ils aussi beaux sans le travail acharné de ceux qui, comme le chante Jean Ferrat, avec leurs mains dessus leurs têtes, les ont sculptés génération après génération ?
Il n'y a pas que les paradis fiscaux qui menacent notre vie, ils ne sont que la partie émergée de l'iceberg de ceux qui ne voient le monde qu'avec une calculatrice à la main, politiques libéraux et froids technocrates.
La vigne et la viticulture, c'est certes une économie essentielle pour notre département mais c'est surtout un mode de vie et un patrimoine culturel vivant de nos territoires qui méritent qu'on se mobilise.

François LIBERTI
Président du groupe communiste

Groupe majoritaire socialistes et apparentés

Laïcité : un combat républicain

La loi du 21 mars 1905 relative à la séparation de l'Église et de l'État a permis à la société française de devenir une nation éclairée et tolérante aux nombreuses richesses humaines et artistiques. Le débat sur la laïcité revient souvent sur le devant de la scène car ses détracteurs souhaitent réduire son champ d'action voire la faire disparaître à des fins de prosélytisme. Le socle républicain qui fait de l'État un acteur impartial dans le traitement égalitaire des citoyens dans les services publics est, de fait, attaqué, notamment dans le domaine de l'éducation, quand on oblige le Département à payer aux collèges privés de l'enseignement catholique le double de ce qu'il paie pour les collèges publics.
La laïcité n'est pas la négation du fait religieux, elle est avant tout un respect de l'égalité des individus, quelles que soient leurs convictions ou leurs croyances. Une nation responsable doit former des esprits libres et critiques pour tordre le cou à tous les extrémismes. En cela, elle favorise une société ouverte, capable d'affronter l'inquiétude de l'avenir à l'aune d'une crise économique mondiale dure. Le besoin de spiritualité lié à cette inquiétude n'autorise pas à faire n'importe quoi avec l'héritage républicain. Le rôle d'une religion n'est pas de remettre en cause ses croyances, au risque de s'autodétruire. Or, la morale républicaine doit encourager le doute, la remise en cause des idées reçues qui assurent la formation de citoyens éclairés. La laïcité est source de modernité en ce sens qu'elle est un rempart de la liberté du débat démocratique.
Il appartient aux acteurs politiques de construire un projet de société ambitieux pour faire reculer la misère, les discriminations, les inégalités afin que chacun ait sa place dans la société et retrouve confiance en son avenir. Les propos du président de la République, qui plaide pour « une laïcité positive », ne peuvent qu'inquiéter la société française sur l'avenir qu'il lui réserve si elle ne reste pas vigilante. Pour nous, la laïcité est une grande et belle valeur républicaine qui n'a pas besoin d'adjectif qualificatif, et c'est un combat permanent pour la liberté.

Kléber MESQUIDA
Président de Groupe

ON PASSE À LA TÉLÉ !

Mercredi 11 mars, trois collégiens élus du Conseil général des jeunes participent à l'émission « Jeunes d'esprit et esprit de jeunes » sur 7LTV.
Emotion, déception, trac… Récit d'une aventure. Dans un premier temps, les trois ados visitent les locaux de 7LTV, guidés par Jean Brun, le directeur de la chaîne. *« J'ai trouvé les explications bonnes, bien adaptées à notre âge »,* apprécie Mathieu Haemerlé, du collège du Jeu-de-Mail, à Montpellier. Sentiment partagé par Justine Platet-Gonzalez, élève au collège Paul-Riquet de Béziers.
Les trois adolescents pensent alors présenter l'émission ensemble mais Justine part seule au maquillage, au grand étonnement de ses deux camarades qui se placent parmi les invités. L'effervescence monte et le plateau se met en place. L'émission présente, outre le CDJ, un groupe de musique, une rubrique psy, des nouveautés, une astuce et un coup de gueule. L'ambiance est détendue et très conviviale. Justine doit expliquer le rôle du CDJ, les actions… Surprise de se retrouver seule, timide de nature, la collégienne biterroise ne se satisfait pas de sa prestation. *« Sur le plateau, j'étais gênée, pas sûre de moi,* convient-elle. *Pas seulement déçue d'être seule mais je pense qu'à trois, ça se serait mieux passé. »* Aliénor Mocœur, du collège Joffre, à Montpellier, comprend le trac de Justine mais estime positive leur expérience à 7LTV.

« L'émission est intéressante, plutôt marrante. Elle s'adresse vraiment aux jeunes. 7LTV ne se trompe pas de cible », estime Aliénor. Son moment préféré ? Le groupe de rock nîmois PaniK Angelik. *« J'ai apprécié leur musique et trouvé les musiciens super sympas. Depuis l'émission nous sommes devenus copains. »*

Aliénor

Article réalisé en partenariat avec le Club de la Presse de Montpellier.

« Je pensais que nous allions passer et parler tous les trois. En fait, moi je me suis retrouvé là un peu comme un invité. Je trouve que l'émission n'a pas permis vraiment d'expliquer à quoi servait le CDJ. Elle a juste présenté les commissions. Pas les séances plénières, les actions et où on en était. »

Mathieu

GENS D'HÉRAULT

Ils créent, ils cherchent, ils portent les couleurs de l'Hérault, ils sont solidaires, ils vivent dans des paysages extraordinaires, ils font vivre une culture et un patrimoine. C'est eux et vous, les gens d'Hérault.

34 **PORTFOLIO** La manade, des gens heureux
36 **ILS AGISSENT À** Saint-Pons-de-Thomières
38 **AVENTURE CITOYENNE** Monique Teyssier
40 **AVENTURES COLLECTIVES** Les chevriers de l'Hérault
42 **AVENTURE SINGULIÈRE** Eric Talard
44 **QUESTION DU NET** Pour ou contre l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs ?

L'INSOLITE

Bientôt au musée Georges-Brassens, « Sauve qui peut », la fameuse barque de Georges fait peau neuve avec l'association sétoise Voile Latine.

COMPLÈTEMENT MANADE

La saison de la bouvine est ouverte. Reportage à la manade du Mas du Pont, à Teyran.

1

2

3

1 ÇA VEAU L'DÉTOUR !
La mise bas des vaches a lieu de fin janvier à début mars. A peine né, le veau (âgé d'un jour) galope déjà.

2 TRI DES TAUREAUX
7 mars, 7 h, la manade se prépare pour une abrivado au Grau-du-Roi. Les cavaliers sélectionnent les taureaux, qu'ils mènent jusqu'au char (le camion).

3•4 ABRIVADO
11 h, départ. Les taureaux sont lâchés sur la plage et immédiatement encerclés par les gardians. Le jeu consiste à arriver au centre ville avec la totalité de ses taureaux. Tâche rendue difficile par les atrapaïre (à pied) qui tentent de les faire échapper...

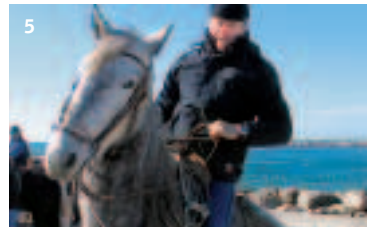

5 BOSS QUI BOSSE
Didier Vellas, responsable de la manade du Mas du Pont, créée en 1992. Equipé de son bâton, le manadier est toujours en fin d'abrivado. Au cas où un taureau s'échapperait...
Interviews et vidéo de l'abrivado sur herault.fr.

ILS AGISSENT À SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES

Au pieds des montagnes du Somail, Saint-Pons-de-Thomières est le siège du Parc régional du Haut-Languedoc, grandiose patrimoine naturel aux paysages multiples et contrastés.

1 GABRIEL RODRIGUEZ, spéléologue et archéologue, se consacre, avec Marie-Paule Torrent, au musée de préhistoire régionale qui présente les vestiges de la civilisation Saint-Ponienne découverts dans les grottes.

2 JACQUES SOULIGNAC, Président de l'Office de tourisme, organise avec le comité des fêtes la plus ancienne fête traditionnelle de Saint-Pons, celle de la châtaigne. Chaque année, plus de 20 000 visiteurs !

3 MICHEL LAMOUREUX,
artiste à l'origine des biennales du marbre, réalise de nombreuses œuvres et magnifie le marbre de Saint-Pons, très présent dans la ville. Ici, la pose de la Porte de l'Hérault, au rond-point de Castre.

4 ALAIN TAILHAN,
directeur de la cave de Saint-Jean-de-Minervois, seule commune viticole du canton. La fine fleur des muscats, « l'or blanc » du Minervois, issu d'un terroir d'altitude unique et réputé.

Rythmes durables

MONIQUE TEYSSIER engage le festival de Thau sur la voie du développement durable. Il est le premier festival héraultais à se doter d'un Agenda 21.

Un festival qui dure c'est bien, un festival durable, c'est mieux ! On connaissait de Monique Teyssier, présidente du festival de Thau, son amour pour le métissage et les musiques du monde. On connaissait son sens de la convivialité (ah, le petit verre de picpoul avant le concert !). On savait qu'elle avait élargi l'événement musical aux débats sur les grands enjeux sociétaux… Voilà qu'elle l'engage cette année sur la voie du développement durable, avec la rédaction d'un Agenda 21. Une première dans l'Hérault (qui sera suivie en août par les Nuits d'O, à Montpellier). *« En 2007, nous avons testé l'ouverture du festival à ces questions. L'organisation d'un débat sur le thème du changement climatique a eu un vif succès. Depuis, les thèmes de l'eau, de l'énergie ou de la biodiversité complètent le volet musical. Animations et débats en journée, et concerts en soirée avec le même public : c'est un pari réussi ! »* La préoccupation environnementale s'explique aisément pour un festival accroché au bord d'un étang dont l 'équilibre écologique est fragile. *« Nous voulons sensibiliser le public à la préservation de l'espace naturel remarquable qu'est l'étang de Thau. La charte que nous allons appliquer avec nos partenaires prévoit par exemple la mise à disposition de gobelets consignés et réutilisables, l'installation de toilettes sèches, le tri sélectif des déchets, l'utilisation d'une signalétique pédagogique, un accès plus facile pour les personnes handicapées. Nous prévoyons aussi de faire participer des jeunes en insertion professionnelle à toutes les étapes du festival, de l'organisation jusqu'à la clôture. Et l'espace restauration proposera des produits issus de l'agriculture biologique. »*

> « Sensibiliser le public à la préservation de l'étang »

PLUS D'INFOS 04 67 18 70 83. www.festivaldethau.com

MONIQUE TEYSSIER

Présidente du Festival de Thau depuis 1998

1977 : crée *Imaginaction* au domaine de Bessilles, à Montagnac.
1991 : lance le «festival de jazz à la sauce mézoise», qui devient festival de Thau.
1993 : rencontre coup de cœur avec Césaria Evora, pieds nus, sur le quai de la gare de Montpellier.
2002 : le festival s'installe dans les communes autour de l'étang.

MICHEL CARRIÉ PRATIQUE LE PASTORALISME, comme sa famille depuis cinq générations. La race des chèvres du Rove était en voie de disparition.

De la chèvre au fromage

DANS L'HÉRAULT, ils sont dix-huit à élever des chèvres, dont le lait est transformé en savoureux pélardons.

« Ma mère est tombée malade lorsque j'avais dix jours. La chèvre Mignonne m'a nourri de son lait… » Quatre générations de Carrié ont élevé des chèvres à Frouzet, au-dessus de Saint-Martin-de-Londres. Michel Carrié et sa compagne Sandra ont pris la suite il y a six ans. Lui c'est le berger, elle la fromagère. Leur troupeau compte 145 chèvres du Rove (et trois boucs), poil brillant et cornes torsadées : *« Cette race rustique a failli disparaître, car elle donne peu de lait. Mais il est de grande qualité. »* Michel, adepte du pastoralisme, les emmène chaque jour en garrigue, *« sauf quand il fait très mauvais »*, se nourrir d'arômes et de fleurs.

Débroussailleuses écolo

Elles débroussaillent 220 ha, prévenant d'éventuels incendies. De leur lait, Sandra fabrique 25 000 pélardons AOP (appellation d'origine protégée) par an, vendus en vente directe, devant la bergerie. Ne comptez pas les goûter hors saison (avril à octobre), *« ici on respecte les cycles naturels »*.

Quant aux treize éleveurs du Lodévois, du Saint-Ponais, du Bédaricien, qui apportent leur lait aux « Chevriers de l'Hérault », à Lodève, ils ont choisi une voie de production et de commercialisation plus large : la coopérative. On est loin de l'échelle industrielle, la coopérative ne produit « que » 700 000 fromages par an, dont 300 000 en AOP pélardon. *« Nous ciblons la grande distribution en région et des grossistes à Rungis ou dans le reste de la France,* analyse Pierre Viallet, le directeur, *mais en conservant la qualité d'un produit*

artisanal, répertorié comme tel en rayon. »

Ensemble, c'est tout

José, le fromager, ne fabrique pas que du pélardon AOP, à base du seul lait cru et affiné onze jours, mais aussi d'autres fromages « pur chèvre », pour certains à partir de caillé : pécalous, cabrioles, d'autres à partir de lait frais, tommes, palet, bleu… Les chèvres sont élevées essentiellement à l'extérieur (suivant le cahier des charges pélardon). L'avenir ? Pierre Viallet le réfléchit en termes *« d'union avec la Fromagerie des Cévennes et de partenariat avec deux autres structures fromagères régionales, Duo Lozère et Le Fédou. »* Ensemble, ils seront plus forts.

Vente directe chez les Carrié d'avril à octobre. Tél. 04 67 55 05 41.
Marché paysan (15 producteurs) le 14 juin à Frouzet, sur la place de l'Eglise.
Les Chevriers de l'Hérault, ZI de Lodève, 04 67 96 43 00.

« Les parfums de la garrigue et des Cévennes »

Anne-Sophie Robast,
Animatrice au Syndicat régional des producteurs de pélardon.

« Sur 112 producteurs régionaux, 18 sont héraultais, soit laitiers (lait transformé en coopérative), soit fermiers (transforment eux-mêmes le lait de l'exploitation). Depuis 2000 (naissance de l'AOP), les volumes de pélardon augmentent de quelques tonnes par an. Le nombre d'exploitations baisse un peu, mais avec une production plus importante, pour être rentable. Le pélardon, labellisé par un cahier des charges strict, se porte bien. Il aura toujours les parfums « nature » de la garrigue et des Cévennes. »

INITIATIVE

Quand les chevriers invitent les collégiens

La coopérative des Chevriers et Michel Carrié se sont investis dans le programme d'éducation au gout initié par le Département. Les Chevriers ont fait déguster leurs pélardons aux collégiens de Poussan. Quant aux ados de Ganges, lors d'une sortie « goût et produits du terroir », ils ont accompagné les chèvres de Michel Carrié en pleine garrigue, visité une oliveraie et dégusté un repas de produits locaux.

Les Chevriers de l'Hérault, seule coopérative du département, fabrique 700 000 fromages par an, dont 300 000 pélardons

ERIC TALARD compte bien faire de *Legend Institut* le premier tome d'une longue saga.

SÈTE

Et si la légende était vraie ?

LE SÉTOIS ERIC TALARD publie son premier roman, *Legend Institut*... et remporte le concours international du scénario de Los Angeles !

Imaginez. Un prof spécialiste des légendes formant un improbable duo avec une médium croqueuse d'hommes. Ensemble, pour le compte d'une organisation secrète, le *Legend Institut,* ils parcourent le monde afin d'en protéger les légendes et éviter qu'elles ne tombent entre de mauvaises mains. *« Mais pourquoi protéger quelque chose qui n'existe pas ? »* me direz-vous ! C'est le postulat de départ du roman : et si toutes ces légendes n'étaient pas aussi imaginaires qu'on veut bien le croire ...

Cela fait plus de dix ans que l'idée trotte dans la tête d'Eric. *« Tout a commencé quand j'ai vu le film* Men In Black. *Je me suis dit : Pourquoi ne pas faire quelque chose sur les légendes ? »* Eric commence alors à coucher ses idées sur le papier. *« À cette époque, j'ai eu envie d'écrire les scénarios d'épisodes pour une série télé. Mais ça ne prenait pas, alors j'en ai fait un roman. »* Mais on ne se refait pas comme ça : l'écriture garde le côté vivant et visuel des scénar' d'origine.

Et là, le paradoxe se produit. Personne ne voulait de son scénario ? Son roman remporte le concours international

2008 ... du scénario de Los Angeles, organisé par l'agence américaine writemovies.com, excusez du peu.
Depuis, Eric Talard est en contact avec une maison de production française. Les négociations sont en cours et portent sur le tournage d'une première saison de treize épisodes. *« Voir legend institut à la télé serait super, et au cinéma encore mieux ! j'aimerais vraiment en vivre. »* C'est qu'Eric est passionné d'écriture, et ça ne date pas d'hier. *« À l'âge de 8 ans, j'écrivais déjà des petites histoires fantastiques que je racontais ensuite à mes copains de classe. »* Encore aujourd'hui, Eric n'arrête pas d'imaginer et d'écrire. Pas toujours conciliable avec son métier de commercial. *« C'est très dur : mon imaginaire, ma passion m'ont bouffé ! Je suis souvent dans la lune ! »* Eric écrit tard le soir, se lève parfois pendant la nuit quand survient une idée. Et en journée, entre deux clients, Eric a toujours son dictaphone sous la main. *« Je pars de vraies légendes et j'extrapole. Je cogite beaucoup pour rendre ça le plus crédible possible, pour amener le lecteur à se demander pourquoi la réalité ne serait pas le contraire de ce qu'on nous dit. »* Le plus beau compliment qu'un lecteur puisse lui faire ? *« Qu'il se dise :* "Tiens, et pourquoi pas". »

PLUS D'INFOS www.legend-institut.com

DÉCOUVREZ LEGEND INSTITUT, à mi-chemin entre *Men In Black* et *le Nom de la rose.* Pour le commander : www.legend-institut.com

RETOUR SUR...

Orviva (Ec'Eau groupe), vitrine de l'aquariophilie

En septembre 2007, l'association Ec'Eau groupe voyait le jour avec l'aide du Conseil général. Objectif : structurer la filière aquacole du poisson d'ornement, une activité économique durable peu connue dans l'Hérault malgré son ancienneté. Rebaptisé Orviva (Ornemental vivant aquatique) pour gagner en visibilité, ce réseau fédère aujourd'hui une vingtaine de professionnels : aquaculteurs, chercheurs, conseils, distributeurs, équipementiers, grossistes... qui se réunissent chaque mois. Après avoir créé son site Internet et participé en 2008 au grand salon professionnel européen, en Allemagne, Orviva réfléchit à la mise en place d'une norme de qualité afin de se démarquer des poissons d'importation.
www.orviva.com

L'INTERDICTION DE LA VENTE D'ALCOOL aux mineurs soulève le débat sur herault.fr

Les jeunes renvoyés à l'époque de la prohibition

UN JAUNE POUR LE PETIT
DÉSOLÉ MAIS IL EST INTERDIT DE VENDRE DE L'ALCOOL AUX MINEURS
C'EST MOI QUI PAYE...
PAS LUI
AH, DANS CE CAS ALORS...

Le 9 mars, l'Assemblée nationale a voté l'interdiction de la vente d'alcool aux moins de 18 ans. Objectif : lutter contre le fléau de l'alcoolisme chez les jeunes. Selon-vous, cette loi est-elle une riposte au «binge drinking», « mode » qui consiste absorber de l'alcool en grande quantité en un court laps de temps ? Pourra-t-elle modifier les comportements dans ces fêtes de village où nombre de jeunes s'enivrent sous le regard complice des adultes ? A l'inverse, on peut aussi penser que cette décision traduit une incompréhension et une méfiance du monde des adultes vis à vis de la jeunesse. Et puis l'interdit empêche la discussion. Est-ce ainsi que l'on éduque ? Est-ce par l'interdit que l'on construit une jeunesse responsable et consciente de ses actes ? Venez en débattre sur herault.fr !

Vous avez écrit

« Avant, l'interdiction de la vente d'alcool aux moins de 16 ans n'était pas appliquée. Pourquoi ça marcherait pour les moins de 18 ans ?
Julie, 23 ans

« C'est une très bonne chose. Mais il y aura toujours des endroits où ça ne sera pas appliqué car, pour les commerçants, ce serait un manque à gagner.
Caroline, 17 ans

« Ça ne servira qu'à créer un délit supplémentaire puisqu'il y aura un trafic pour ceux qui voudront se procurer de l'alcool. Je pense qu'il faut plutôt faire de la prévention et arrêter les publicités qui poussent à la consommation.
Daniel, 45 ans.

« Je pense que c'est une bonne chose. Je travaille dans un bar et on l'applique déjà. Par contre, au niveau des achats dans les supermarchés, ça ne marchera pas car il n'y aura pas de contrôle en caisse.
Mickael, 32 ans

C'EST À VOUS

Donnez votre avis sur herault.fr, rubrique « Pour ou contre »

SORTIR

POUR LES PETITS ET MÊME POUR LES GRANDS, encore de l'émerveillement, du rire et de la poésie. Ici, *les Cultivateurs de rêves* par la compagnie Créatures.

COUP DE CŒUR

DU 9 AU 17 MAI

A MONTPELLIER ET AILLEURS

Attention les enfants !

Saperlipopette, voilà enfantillages ! revient faire son tour de piste 12e édition de spectacles pour petites et grandes personnes. Dans les jardins du domaine d'O, à Montpellier, les week-ends des 9 et 10 mai et 16 et 17 mai. Au domaine de Bayssan le 17 mai. Et en voyage dans trente communes du département. 21 compagnies accueillies, françaises et étrangères, pour des spectacles sur l'amour, la peinture, la musique, sans oublier le cirque, la danse et les déambulations. Des girafes espagnoles, des marionnettes, des histoires de zèbre, de léopard, de fleurs, des percussions, des tambours, du hip hop, et des textes d'auteurs contemporains pour de belles fables. Un vrai enchantement !
Tarif : 3,50 €. Entrée parc château d'O : 1,50 €
Pour connaître le programme : www.herault.fr et 04 67 99 25 00.

VENDREDI 15 MAI

BEZIERS
Rock cagoulé !

Mas Ay Pas, venu de Toulouse, un groupe de rock alternatif un peu fou et décalé, plein d'énergie, mené par une chanteuse tantôt conteuse poignante et picaresque, tantôt bête enragée. Des influences hispaniques et latines, proches des Balkans. A 20 h 30 au théâtre du Minotaure. Tarif unique : 8 €.
Rens. : 04 67 37 58 67.

DIMANCHE 17 MAI

BERLOU
Belles oreilles d'âne !

Ici l'âne est roi. Avec l'asinerie Aux Petits Sabots, qui élève des ânes de Provence, venez passer une journée à la ferme au cœur du vignoble de Saint-Chinian, dans le cadre de la Journée nationale de l'âne randonneur. Baptêmes à dos d'âne gratuits, ateliers de bâtage, stands d'objets liés à l'âne, loterie sur la pesée de l'âne, démonstration de maréchalerie, vente de savons au lait d'ânesse... Tout pour goûter au plaisir de la randonnée avec un âne et découvrir la gentillesse et la complicité d'un animal doux et docile. Rens. : 04 67 89 47 05.

JEUDI 14 MAI

LUNEL
Cirque burlesque

Raté rattrapé raté par la compagnie Pré-O-C-Coupé. Nikolaus raconte ses histoires avec le langage du corps, du clown, du cirque et de la parole. Trois personnages déploient l'arsenal de leurs expériences. A partir de 8 ans. A 20 h 45 à la salle Brassens. Tarif unique : 10 €.
Rens. : 04 67 22 03 78.

MARDI 26 MAI

BEDARIEUX
Compagnie les 26 000 couverts !

Beaucoup de bruit pour rien de William Shakespeare. Une œuvre audacieuse et percutante. La fameuse compagnie de théâtre de rue transforme la comédie shakespearienne en une tragédie intemporelle et troublante qui brouille les repères du vrai et du faux. A 21 h à la Tuilerie. Tarif de 9 € à 15 €.
Rens. : 04 68 91 29 96.

LUNDI 18 MAI

CLERMONT-L'HERAULT
Apéro-lecture

Sébastien Joanniez, auteur en résidence d'écriture au collège du Salagou dans le cadre du dispositif « Résidence en collège » du Conseil général de l'Hérault, est reçu dans le cadre du projet Poem Express. A 19 h, au théâtre, il lit ses textes poétiques, l'occasion pour le public de le rencontrer et d'échanger. Cet auteur dramatique, écrivain, comédien, metteur en scène, a écrit plus d'une dizaine de livres pour la jeunesse, des pièces de théâtre, des romans. Tarif : 3 € avec un verre offert
Rens. : 04 67 96 31 63 et com.theatredeclermont@wanadoo.fr

LES 22 ET 23 MAI

BEZIERS
Jazz au jardin

A SortieOuest, au domaine de Bayssan, un week-end pour les amoureux des jardins et du jazz. Rencontres, expositions, conférence sur les fleurs, marché du disque et marché aux fleurs, et deux concerts : Tigran Hamasyan et les frères Moutin vendredi à 21 h (tarif de 15 € à 20 €), et Kenny Garrett, grand saxophoniste, samedi à 21 h (tarif de 20 € à 25 €). Pass pour les deux concerts de 25 € à 35 €.
Rens. : 04 67 28 37 32.

DIMANCHE 10 MAI

OLARGUES
Fête des jardiniers et des fleurs

Dans le cadre du festival occitan *Mai que Mai,* la fête des jardiniers et de la brouette vous invite à son grand marché aux fleurs, aux plantes et semis avec de nombreuses animations, des jeux et des spectacles. Un grand moment festif à partager en famille toute la journée.
Rens. : 04 67 97 71 26.

DU 3 AU 10 MAI

VILLAGES DU CAROUX
Festival occitan

Mai que Mai est en itinérance , le 3 au Poujol-sur-Orb (ouverture à 17 h à la salle de la mairie par un loto en occitan), le 7 à Olargues, le 8 à Saint-Martin-de-l'Arçon, le 9 à Colombières-sur-Orb et le 10 à Olargues. Randonnées contées, théâtre déambulatoire, exposition d'artistes plasticiens, ateliers de danses traditionnelles, baléti, cabaret et spectacles humoristiques, cinéma et concerts, repas avec les producteurs locaux rythment le festival dans toutes les communes.
Rens. : 04 67 95 21 10.

DU 7 AU 10 MAI

MONTPELLIER
Claquettes en vogue

4e festival de claquettes, avec ouverture à 19 h au kiosque Bosc sur l'esplanade : grande parade avec musiciens jazz, démonstrations de claquettes et présentation des cinq professeurs invités. En journée, spectacles gratuits, cours d'initiation par tranches d'âge, parades musicales. Concerts-spectacles à 21 h les vendredi et samedi à la salle des rencontres de la mairie. Tarif : 22 €. Les deux : 36 €.
Rens. : 06 68 73 59 80.

DU 29 AVRIL AU 3 MAI

FRONTIGNAN
Rieurs, à vos marques !

7e Rassemblement international des rieurs, avec Corinne Cosseron. Ces rencontres zygomatiques sont l'occasion de décliner tous les arts autour du rire : musique, chanson, danse, théâtre, cinéma, humour seront au rendez-vous. Des stages permettront de s'initier aux bienfaits du rire. Dimanche 3 mai, Journée mondiale du rire. Sur la plage de Frontignan.
Pour en savoir plus : www.ecoledurire.org et 06 25 70 69 36

LES BONS PLANS

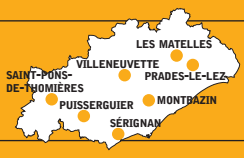

JEUDI 21 MAI

LES MATELLES
Journée du livre

Sur les berges du Lirou, le jeudi de l'Ascension est devenu le rendez-vous des amoureux du livre ancien. Pour cette 12e édition, 25 exposants, bouquinistes, relieurs et libraires exposent de 8 h à 19 h, en accès libre. Livres rares ou épuisés, BD et livres anciens. Une manifestation organisée par le foyer rural.
Rens. : 04 67 84 16 26.

DIMANCHE 17 MAI

PRADES-LE-LEZ
Sales bêtes !

« Nature : du frisson à la merveille », un spectacle de contes sur le thème de la réconciliation avec des animaux et plantes souvent inconnus, parfois inquiétants. Par Hélène Guers, fileuse de contes. A 15 h à la Maison départementale de l'environnement. Sur inscription, places limitées à 60 personnes.
Rens. : 04 99 62 09 40.

DU 23 AU 24 MAI

MONTBAZIN
Les jeux à la fête

Spectacles, ateliers, arts du cirque, maquillage, fabrication d'instruments de musique. Et aussi, une centaine de jeux, des déambulations, de la danse et de la musique en fanfare pendant deux jours, pour tous et partout. Le samedi soir, repas couscous géant à 19 h 30 (sur réservation : 10 € adultes et 5 € enfants), suivi d'un concert swing de Caroline Jazz Band.
Rens. : 09 71 50 58 35.

DU 11 AU 16 MAI

ST-PONS-DE-THOMIERES
Préhistoire

Printemps de la préhistoire au musée, avec « journée famille » exposition, conférences et animations sur le thème du goût.
Rens. : 04 67 97 22 61.

SAMEDI 2 MAI

VILLENEUVETTE
La manufacture en visite

Découverte du patrimoine naturel et industriel de la manufacture royale : 2,5 km de circuit hydraulique, flore des collines, géologie. Avec l'association Les Amis de Villeneuvette.
Rens : 04 67 88 49 90.

LES 30 ET 31 MAI

SÉRIGNAN
La BD en festival

14e édition du Festival de la BD et de l'album jeunesse avec séances de dédicaces, conférences, expositions pédagogiques, ateliers de dessins avec les auteurs et projection de films.
Pour en savoir plus sur le programme : 04 67 32 60 90.

DU 31 MAI AU 6 JUIN

PUISSERGUIER
Championnat de France ULM

120 équipages en compétition pour des épreuves de navigation, économie, atterrissage, régularité, maniabilité. A voir en famille.
Rens. : 06 85 03 44 98.

Département Hérault
Conseil Général